

Identité		Scolarité	
Les dates...			
Dans l'école :		Inscription le *	01/09/2011
		Entrée le *	09/12/2011
Dans l'année scolaire		Prise d'effet le *	09/12/2011
2011 - 2012		Rentrée réglementaire le *	09/12/2011

Dans l'école

Date d'inscription : (encodé une fois pour toute la scolarité)

Date à laquelle se présentent les parents pour inscrire leur enfant.

Date d'entrée : (encodé une fois pour toute la scolarité)

Date à laquelle l'enfant entre le premier jour à l'école.

Dans l'année scolaire

Date de prise d'effet : (réencodé chaque année scolaire)

Date pour laquelle est prise l'inscription, date à laquelle l'inscription est présumée sortir ses effets.

Date de rentrée réglementaire : (réencodé chaque année scolaire)

Date à laquelle l'enfant se présente physiquement à l'école. Les situations d'entrée physique assimilée visent les enfants en absence justifiée. Il s'agit essentiellement d'absence couverte par un certificat médical ou pour une raison exceptionnelle (comme l'assistance aux funérailles d'un membre de la famille le jour de la rentrée scolaire). En un mot, les absences justifiées sont assimilées à des présences.

Exemples (non exhaustifs) :

➤ **Changement d'école :**

Les parents inscrivent leur enfant Alice le 30 juin 2011 dans l'école A pour la rentrée 2011-2012. Alice se présente à cette école le 1^{er} septembre. Elle n'aime pas l'école A. Le 19 septembre, les parents inscrivent leur fille à l'école B et Alice commence les cours ce jour-là dans sa nouvelle école.

Pour l'école A :

Date d'inscription : le 30/06/2011⁽¹⁾.

Date d'entrée : le 01/09/2011⁽¹⁾.

Date de prise d'effet : le 01/09/2011⁽²⁾.

Date d'entrée réglementaire : le 01/09/2011⁽³⁾.

Pour l'école B :

Date d'inscription : le 19/09/2011⁽¹⁾.

Date d'entrée : le 19/09/2011⁽¹⁾.

Date de prise d'effet : le 19/09/2011⁽²⁾.

Date d'entrée réglementaire : le 19/09/2011⁽³⁾.

Commentaire : Pas d'absence injustifiée car il y a un changement d'école.

➤ **Elève malade sous certificat à la rentrée :**

Les parents de Simon inscrivent leur enfant à l'école A le 30 juin 2011 pour la rentrée 2011-2012. Le 1^{er} septembre, les parents signalent au directeur de l'école A que Simon est souffrant. Il a un certificat médical qui le couvre jusqu'au 17 septembre. Simon vient à l'école le 18 septembre.

Pour l'école A :

Date d'inscription : le 30/06/2011⁽¹⁾.
Date d'entrée : le 01/09/2011⁽¹⁾.
Date de prise d'effet : le 01/09/2011⁽²⁾.
Date d'entrée réglementaire : le 01/09/2011⁽³⁾.

Commentaire : Pas d'absence injustifiée car il y a un certificat médical.

➤ **Retour tardif des vacances :**

Les parents de Julie inscrivent leur enfant à l'école A le 30 juin 2011 pour la rentrée 2011-2012. Mais ils rentrent de vacances après la rentrée. Julie commence les cours le 5 septembre.

Pour l'école A :

Date d'inscription : le 30/06/2011⁽¹⁾.
Date d'entrée : le 01/09/2011⁽¹⁾.
Date de prise d'effet : le 01/09/2011⁽²⁾.
Date d'entrée réglementaire : le 05/09/2011⁽³⁾.

Commentaire : Absence injustifiée de 4 jours.

➤ **Arrivée en cours d'année en Belgique :**

Après avoir vécu à l'étranger, les parents de Daniel arrivent en Belgique le 4 mars 2011. Ils inscrivent leur enfant à l'école A le 20 mars et conviennent que le petit assistera aux cours dès le lendemain. Daniel commence les cours le 21 mars.

Pour l'école A :

Date d'inscription : le 20/03/2011⁽¹⁾.
Date d'entrée : le 21/03/2011⁽¹⁾.
Date de prise d'effet : le 21/03/2011⁽²⁾.
Date d'entrée réglementaire : le 21/03/2011⁽³⁾.

Commentaire : Pas d'absence injustifiée (Loi du 29 juin 1983 – Obligation scolaire).

➤ **Inscription des années avant la rentrée scolaire pertinente :**

Les parents de Laurent inscrivent leur enfant à l'école A le 5 mars 2009 pour la rentrée scolaire 2011-2012. Laurent effectue sa rentrée des classes à l'école A le 1^{er} septembre 2011.

Pour l'école A :

Date d'inscription : le 05/03/2009⁽¹⁾.
Date d'entrée : le 01/09/2011⁽¹⁾.
Date de prise d'effet : le 01/09/2011⁽²⁾.
Date d'entrée réglementaire : le 01/09/2011⁽³⁾.

(1) Ces dates ne changeront jamais.

(2) Cette date s'adaptera à chaque changement d'année scolaire

(3) Cette date s'adaptera à chaque changement d'année scolaire (**A MODIFIER en cas d'absence injustifiée**)